

# Des maires bretons assignent l'Etat en justice et d'autres régions se mobilisent

L'association de 15 maires bretons nouvellement créée annonce former un recours contre l'Etat pour manque de financement des établissements pour personnes âgées.

L'AD-PA partage le constat d'un sous-financement chronique des établissements et services à domicile indigne vis-à-vis des personnes âgées et des équipes.

Pire, nombre d'établissements et services à domicile pourraient être en cessation de paiement dans les prochains mois, si les pouvoirs publics ne déterminent pas au plus vite les sources de financement attendues par toute une profession et préconisées par l'ensemble des rapports nationaux.

L'AD-PA soutient toute action visant à mobiliser les élus et à interpeller les décideurs publics dans chaque région.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en Auvergne, sur 41 établissements, 31 sont en déficit (déficit moyen de 223 000 euros). Si, le Conseil départemental a accepté d'augmenter le taux de revalorisation de 5 % suite à des échanges avec le correspondant régional de l'AD-PA, force est de constater que peu de Départements semblent prendre conscience de la criticité de la situation.

Plus au sud, en Occitanie, un collectif réunissant des organisations de personnes âgées, familles et professionnels alerte les parlementaires et les autorités de tarification afin de susciter des rencontres et trouver des solutions. L'AD-PA salue la démarche de ces citoyens, élus et professionnels de tous horizons qui se soucient du sort des plus vulnérables et décident de s'exprimer publiquement pour améliorer leurs conditions de vie.

L'Etat et les Départements doivent à présent déterminer les voies de sortie de crise en indiquant clairement les sources de financement qui permettront d'atteindre le ratio minimum de 8 professionnels pour 10 résidents en établissement et le 32€ de l'heure à domicile pour davantage de présence..

Pierre ROUX  
Romain GIZOLME  
Éric FREGONA



Téléchargez  
notre plateforme  
[plateforme.ad-pa.fr](https://plateforme.ad-pa.fr)

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - [s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)